

COUR DE CASSATION

Le premier président

Paris, le 20 mars 2017

à

Monsieur Jean-Paul Jean
Président de chambre, maintenu en activité

Monsieur le Président,

A la suite de la remise de votre rapport, en réponse à la mission dont je vous ai chargé le 19 septembre 2014, j'ai confié à M. le président Pireyre l'animation de deux commissions de mise en œuvre des réformes retenues en réunion des présidents de chambre, l'une concernant le filtrage des pourvois, l'autre l'enrichissement des arrêts et rapports.

Je vous serais obligé de bien vouloir animer en parallèle une instance d'appui et d'évaluation de ces réformes permettant de continuer les échanges sur les pratiques en relation avec elles suivies à la Cour, et leurs possibilités d'évolution.

Il vous reviendra de composer cette instance, de manière permanente ou occasionnelle, des professionnels concernés par ces problématiques, choisis au sein et à l'extérieur de la Cour.

J'ai demandé au président Pireyre de me remettre les rapports des commissions qu'il animera pour le 30 juin 2018.

Je vous serais obligé de bien vouloir me remettre le vôtre pour le 31 décembre 2018.

En vous remerciant d'avoir bien voulu accepter cette mission essentielle à l'évolution de la Cour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.


Bertrand Louvel



F:\Dossiers PP\Mission PP\Lettre de mission groupe de travail\JEAN-PAUL JEAN
Lettre de mission groupe de travail 2017.docx-FR et SH